

## **8 - LES TARIFS 2018 DU CAMPING INTERCOMMUNAL DE LUNERY**

**FerCher-Pays Florentais**

**Conseil Communautaire**

**Séance du 04 avril 2018**

**N°: 2018/35**

### **DELIBERATION**

**Etaient présents** : Jean-Claude BEGASSAT (a reçu pouvoir de Roger JACQUET), Serge JEANZAC, Gilles GONTHIER, Bruno DIDELOT, Marie-France SKASKOW, Lucien KORCZEWSKI, Claude BARBILLAT, Véronique BRISSON, Fabrice CHABANCE, Michel BONNET, Mireille BOUCHER (a reçu pouvoir de Alain TABARD), Françoise DEMAY (a reçu pouvoir de Anne-Marie DEBOIS), Marie-Christine LASNE (a reçu pouvoir de Marc JACQUET), Sylvie BREUILLE (a reçu pouvoir de Jacques LAMBERT), Hakim SEBA, Nicole PROGIN, Philippe CHARRETTE, Marinette ROBERT, Eric AUDEBERT (a reçu pouvoir de Daniel JOLY), Colette LOZACH-SIRET (suppléante de Michel HERAULT)

**Pouvoirs** : Roger JACQUET a donné pouvoir à Jean-Claude BEGASSAT, Daniel JOLY a donné pouvoir à Eric AUDEBERT, Marc JACQUET a donné pouvoir à Marie-Christine LASNE, Alain TABARD a donné pouvoir à Mireille BOUCHER, Anne-Marie DEBOIS a donné pouvoir à Françoise DEMAY, Jacques LAMBERT a donné pouvoir à Sylvie BREUILLE

**Etait absent excusé** : Michel HERAULT (suppléé par Colette LOZACH-SIRET)

**Etaient absents** : Sonia PAZOS-MONVOISIN, Franck NORMAND

**Secrétaire de séance** : Sylvie BREUILLE

**Date de convocation** : Jeudi 29 mars 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Par :**

**26 VOIX POUR  
0 VOIX CONTRE**

**PRESENTS : 20  
EXPRIMES : 26**

**DECIDE** de fixer les tarifs 2018 du camping intercommunal de Lunery comme suit :

#### **TARIFS 2018 CAMPING DE LUNERY**

Emplacement toile de tente/jour	5,00 €
Emplacement caravane/camping-car/jour	6,00 €
Garage mort/jour	5,00 €
Adulte par personne/jour	4,00 €
Enfant de - de 12 ans/jour	3,00 €
Enfant de - de 6 ans/jour	GRATUIT
Eau chaude/jour	GRATUITE
Electricité par emplacement/jour	5,00 €
Randonneurs/jour	7 € par personne
Randonneurs/jour	10 € par personnes, avec la fourniture des draps

**FIXE** un tarif journalier pour l'utilisation des espaces pique-nique, les sanitaires et les salles du camping intercommunal de Lunery pour les groupes et associations diverses :

- 30 € pour les sanitaires seuls
- 50 € pour les sanitaires avec la salle
- Les associations enregistrées dans l'espace intercommunautaire peuvent bénéficier, à leur demande, de la gratuité une fois par an, moyennant une caution de 50 € pour couvrir les frais éventuels de nettoyage ;

**DECIDE** qu'à partir du 8<sup>ème</sup> jour et jusqu'au 30<sup>ème</sup> jour de présence, une réduction de - 10% s'applique à tous particuliers ou groupes sur le total du séjour déjà réduit ou pas ;

**DECIDE** qu'à partir du 31<sup>ème</sup> jour de présence, une remise de 50% est appliqué sur le tarif emplacement, le tarif personne et le tarif garage mort, à la condition que le ou les personnes y séjournent depuis au moins un mois sans discontinuité ; cette remise de 50% s'applique à tous, particuliers ou groupes ;

**DECIDE** d'appliquer les réductions suivantes :

- Groupe d'adultes de 10 et jusqu'à 20 personnes = - 10%
- Groupe d'adultes au-delà de 20 personnes = - 20%
- Groupe d'enfants avec accompagnateur(s) de 10 et jusqu'à 20 personnes = - 10%
- Groupe d'enfants avec accompagnateur(s) au-delà de 20 personnes = - 20%

**PRECISE** que tout jeune non encadré par une personne majeure ne sera pas admis sur les terrains. ;

**PRECISE** que cette présente délibération abroge et remplace les délibérations n°2013/12/69, n°2009/10/54, n°2008/07/55, n°2007/06/24, n°2007/04/17, n°2006/06/38, n°2006/05/34, n°2006/02/12, n°2004/01/07, n°2003/04/21, n°2002/04/16, n°2002/04/14 ;

**PRECISE** que cette délibération et ces tarifs continueront de s'appliquer les années suivantes tant qu'aucune nouvelle délibération ne sera prise.

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Florent-sur-Cher, le 05 avril 2018  
Le Président, Jean-Claude BEGASSAT

